

**Les cartes postales HOUYOUX à 20 et 25 centimes :  
Bilan (provisoire) de notre enquête sous forme d'appel  
lancé aux collectionneurs en AVRIL 2006**

**Par Lucien JANSSENS  
Président de l'Amicale Philatélique**

Déjà plus d'un an que nous lançons dans le bulletin d'AVRIL 2006 une enquête sur l'usage des cartes postales HOUYOUX à 20 centimes (N° 71 et 72) et à 25 centimes (N° 75). Cette enquête s'est révélée particulièrement intéressante et instructive et permettra, je l'espère, de remettre les pendules (du Catalogue des Entiers Postaux) à l'heure ... de 2007.

Mais il nous faut avant tout remercier tous les collectionneurs qui par leurs propres recherches ont contribué à faire avancer cette connaissance. Je ne peux citer tout le monde, mais je voudrais adresser mes plus chaleureux remerciements plus particulièrement à MM. KINARD, HERTOOG, HUYSMANS, DE WIT, R. COUSIN, HOORENS, J.L. DECHESNE, R. de MALEINGREAU. Et je n'oublie pas les collections du Dr STIBBE et de M. COOLS qui ont permis de poser les jalons de cette petite étude.

Rappelons que ce qui est étudié ici, ce sont **les cartes à 20 et 25 c. qui ont servi SANS AFFRANCHISSEMENT COMPLEMENTAIRE.**

Car la différence de RARETE est évidemment ENORME.

Il apparaît que ces cartes ont servi essentiellement avec un affranchissement complémentaire.

Pourquoi ? Parce que le tarif auquel elles correspondent a eu une période très brève et que sans aucun doute elles ont été émises, non pas au début du tarif, mais alors que ce tarif n'avait plus que quelques semaines, voire quelques jours à vivre. Rappelons que les dates précises d'émission ne sont actuellement pas connues, hélas !

Le Dr STIBBE avait eu la prescience de la relative rareté de ces cartes utilisées sans affranchissement complémentaire, puisqu'il notait dans l'édition 1990 de son catalogue : sans affranchissement complémentaire, la carte n° 71 oblitérée 100 F, la carte n° 75 200 F !! Ce qui donne aujourd'hui respectivement 2,50 et 5 EUROS !!!

Evidemment le premier pas était fait, mais le bon Docteur, un des plus grands philatélistes que la Belgique ait jamais connu, n'était pas toujours le meilleur "diagnostiqueur" de cotations. D'ailleurs sans doute n'avait-il accordé qu'une attention toute relative à ce petit problème, vu qu'il collectionnait le monde entier, et que cela pouvait paraître un simple détail.

Passons maintenant aux résultats de l'enquête :

**1° La carte N° 71 : 20 CENTIMES (vert)**

Cette carte peut être considérée comme **EXTRAORDINAIRE** **RARE**. Presque tous les collectionneurs consultés avouent qu'ils ne la possèdent pas !

TARIF de 20c. : du 15.01.1926 au 01.07.1926.

M. Roger COUSIN possède une carte de GAND du 22.6.1926 ; M. HERTOGE une autre d'IXELLES du 24.6.1926.

Donc 2 cartes **TOUT A LA FIN DU TARIF !!!**

Rien avant.

Moi-même je possède une carte (déjà montrée dans le bulletin d'Avril 2006) mais datée de BOCHOLT le 22.7.1926, et qui aurait dû être taxée, et une autre de TOURNAI 2 - du 24.8.1926, et celle-ci **taxée** à 10c à HEYST.

Donc **2 CARTES au BON TARIF**.

Extraordinaire n'est-ce pas !

La conclusion s'impose d'elle-même : cette carte est une des **PLUS RARES de BELGIQUE**.

**2° La carte 72 : 20 + 20 CENTIMES (vert)**

Alors ici on nage en plein surréalisme.

Seul M. HERTOGE signale **une carte** qui peut être prise en compte. La carte demande (seule l'adresse est écrite) porte l'oblitération de HAL du 14.6.26.

Et c'est tout !!!!!

Cette carte-ci peut être qualifiée de **RARISSIME**.

**3° La carte 75 : 25 CENTIMES (violet)**

TARIF de 25 c. : du 1.07.26 au 30.10.26

Contrairement à ce que semblait penser le Dr STIBBE, c'est cette carte-ci qu'on rencontre le plus "fréquemment", même si son usage semble également avoir été confidentiel. C'est néanmoins cette carte qu'une quinzaine de collectionneurs m'ont signalé avoir dans leur collection.

Les dates d'utilisation signalées s'échelonnent entre le 28 Septembre 1926 (Coll. de M. R. COUSIN - obl. à COUVIN) et le 30 Octobre 1926 (MM. KINARD et DE MALINGREAU).

Actuellement 2 cartes seulement sont connues pour le mois de Septembre (Coll. R. COUSIN et L. JANSSENS (29/9, obl. HANNUT) ; par contre j'ai pu recenser d'après les photocopies et les témoignages qui m'ont été remis : 34 cartes entre le 5 et le 30 Octobre (dernier jour du tarif).

A noter que cette carte pouvait également servir au tarif réduit entre la Belgique et le Luxembourg. Personne ne m'en a signalée une !

Encore une fois la 1<sup>ère</sup> date connue est très tardive (28/9) par rapport au début du tarif (1.07.1926).

Preuve s'il en est que cette carte a été émise avec retard.

Précisons encore que quelques collectionneurs, dont je suis, possèdent cette carte sans affranchissement complémentaire mais **TAXEE** après la fin du tarif. Le "recordman" est M. J.L. DESCHESENE qui possède une carte datée de S<sup>T</sup>-NICOLAS le 23.XI.1928 !

Bien que **RARE**, cette carte l'est beaucoup moins que les cartes 71 et 72.

Que penser alors des cotes ?

Il est évident que les cotes du Catalogue de la S.B.E.P. ne correspondent en rien à la réalité des collections.

Le prochain Catalogue devra donc tirer les conclusions de cette évidence (comme c'est probablement le cas de quelques autres entiers d'ailleurs).

Nous proposons donc les cotes suivantes pour les cartes 71,72 et 75 oblitérées en bon état, sans affranchissement complémentaire :

N° 71 : 20 cent. vert : 500 à 800 €

N° 72 : 20 + 20 cent. vert : 1.000 €

N° 75 : 25 cent. violet : 40 à 60 €.

Cet article reste bien entendu ouvert, et nos lecteurs peuvent toujours réagir et nous signaler éventuellement d'autres cartes, de préférence avec une photocopie, qui nous permettrons encore de peaufiner l'approche que nous venons de réaliser. Car je suis persuadé que certains membres n'ont pas réagi car ils ne soupçonnaient pas la rareté de ces cartes.

A vous lire bientôt.

Lucien JANSSENS  
3 Juillet 2007